

Liste de vérification :

La vie à la retraite

Tirez pleinement parti de votre retraite. Chacun d'entre nous a sa vision personnelle de ce qu'il compte faire à la retraite. Quels que soient vos projets, vous devez, pour tirer pleinement parti de votre retraite, rester actif physiquement et mentalement et veiller à ce que vos fonds durent aussi longtemps que vous le souhaitez.

Organisez vos finances

- Faites un budget. Examinez-le régulièrement pour éviter d'engager des dépenses excessives ou de contracter des dettes importantes à la retraite. Évaluez vos besoins de base (alimentation, logement, etc.) et prévoyez une source de revenu garanti à vie. Vous pourrez ainsi répondre à ces besoins de base toute votre vie durant.
- Continuez d'investir de l'argent. Pour faire face à l'augmentation du coût de la vie, vous auriez avantage à consacrer une partie de votre argent à des placements à long terme. Votre retraite pourrait durer une trentaine d'années; les rendements supérieurs que procurent les placements à long terme vous aideront à suivre le rythme de l'inflation.
- Créez un fonds d'urgence facilement accessible, comme une marge-crédit ou un compte d'épargne. Vous serez ainsi en mesure de régler les dépenses imprévues sans devoir vendre des placements au mauvais moment.
- Continuez de collaborer avec votre planificateur financier de BMO. Examinez et revoyez votre plan de retraite chaque année ou dès qu'un changement survient dans votre vie.

Assurez votre tranquillité d'esprit et celle de vos proches

- Élaborez un plan successoral. Que vous souhaitiez contribuer au financement des études de votre petit-fils ou de votre petite-fille ou soutenir un organisme de bienfaisance, songez à la façon dont vous aimeriez laisser votre marque.
- Discutez avec vos proches de sujets délicats liés au vieillissement, comme les soins et le soutien que vous souhaiteriez recevoir un jour. Ces conversations n'ont pas à provoquer de malaises ou de tensions. En fait, elles peuvent vous apporter, à vous et à vos proches, l'assurance que vos volontés seront respectées en cas de problème.
- Vérifiez si vos procurations sont à jour pour que vos volontés soient respectées dans l'éventualité où vous seriez frappé d'incapacité.
- Vérifiez et mettez à jour la désignation de bénéficiaire de vos REER, FERR, comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) et polices d'assurance, afin que vos actifs soient distribués selon vos dernières volontés.
- Vérifiez si votre testament est à jour pour que votre patrimoine puisse être réparti selon vos volontés.
- Dressez la liste des avoirs de votre famille (dont les propriétés et les comptes) et de ses dettes (prêts hypothécaires, prêts personnels, etc.). Remettez-en une copie à votre liquidateur et gardez-en une avec votre testament.

- Protégez votre identité et vos renseignements personnels. Passez en revue vos relevés quand vous les recevez et vérifiez votre cote de crédit chaque année. Consultez les sites equifax.com/home/fr_ca ou transunion.ca/ca/home_fr.page pour obtenir votre dossier de crédit.

Restez actif et engagez-vous

- Gardez l'esprit alerte. Apprenez à parler une langue étrangère ou à jouer un instrument de musique, ou joignez-vous à un club de lecture. De nombreux centres et collèges communautaires offrent des cours de formation continue sur une foule de sujets, allant de la cuisine à la charpenterie.
- Restez actif au sein de la communauté. Faire du bénévolat est un excellent moyen d'aider tout en étant en contact avec les gens et en vous faisant de nouveaux amis. Certaines organisations offrent des occasions de bénévolat conçues spécialement à l'intention des aînés.
- Faites-vous de nouveaux amis. Bénéficier d'un solide réseau social est particulièrement important à la retraite. Les études révèlent que les personnes qui bénéficient d'un solide réseau de soutien social vivent plus longtemps, sont en meilleure santé physique et mentale, sont moins susceptibles de se retrouver dans une maison de soins infirmiers et se remettent plus vite d'éventuelles maladies. Si votre cercle social est restreint, joignez un organisme communautaire ou religieux dont les membres ont des intérêts communs avec vous.
- Prenez soin de vous. En raison de l'augmentation de l'espérance de vie, vous pourriez passer plus de 30 ans à la retraite : il est donc important de bien manger et de conserver un mode de vie actif. Les études révèlent que, avec l'âge, les choix liés au mode de vie ont plus d'effets sur la santé que les antécédents familiaux. En collaboration avec votre médecin et un spécialiste en conditionnement physique, élaborer un programme d'exercice qui vous convient. Par ailleurs, un diététiste peut vous aider à répondre à vos besoins nutritionnels.



Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter votre planificateur financier de BMO.



Ici, pour vous.^{MC}

BMO Gestion de patrimoine fournit cette publication dans un but d'information seulement. Cette publication ne prétend pas offrir des conseils professionnels et ne doit pas être considérée comme tel. Le contenu de cette publication provient de sources que nous croyons fiables, mais BMO Gestion de patrimoine ne peut toutefois garantir son exactitude ou son exhaustivité. Il est préférable de consulter un représentant de BMO concernant votre situation personnelle ou financière. L'information contenue dans ce document ne constitue pas une analyse définitive de l'application des lois fiscales, fiduciaires ou successorales. Les commentaires sont de nature générale et, par conséquent, nous vous conseillons d'obtenir un avis professionnel sur votre situation fiscale particulière.

BMO Gestion de patrimoine est un nom commercial qui désigne la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion de patrimoine.

BMO Banque privée est membre de BMO Gestion de patrimoine. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de portefeuille sont offerts par BMO Gestion privée de placements inc., une filiale indirecte de la Banque de Montréal. Les services de planification et de garde de valeurs ainsi que les services successorales et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO, filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

BMO Nesbitt Burns Inc. offre une gamme complète de services de placement et est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Si vous êtes déjà client de BMO Nesbitt Burns Inc., veuillez vous adresser à votre conseiller en placement pour de plus amples renseignements. Les produits et conseils d'assurance sont offerts par l'intermédiaire de BMO Services conseils en assurance et planification successorale inc., par des conseillers en sécurité financière au Québec et par des agents d'assurance-vie autorisés ailleurs au Canada.

^{MC} « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans toute autre publication est interdite sans l'autorisation écrite expresse de BMO Gestion de patrimoine.